SPV Grandes Cultures
DLP28-6-96U11503
Champagne-Ardenne
Bulletin n°327 du 25/06/96 : 2 pages
d'après les observations du 24/06/1996

AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Imprimerie du SRPV Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : D. PINÇONNET - CFPPAP n° 529 AD (© SPV 1989) - ISSN 0295-5776

BLE

Stade grain laiteux à pâteux.

Pucerons

Les pucerons sont soit absents, soit présents mais avec de faibles populations sur épis. La fin du stade de sensibilité est souvent atteinte (grain pâteux).

Lieu	% infestation
08 Tagnon	8
Houdilcourt	16
Asfeld	0
Sugny	0
10 Ville/Arce	28
Bar/Seine	32
Luyères	0
Lhuître	32
Villacerf	44
Arrentières	20
51 Bouy	4
Somme-Vesle	4
Changy	12
Faux-Vésigneul	16
Voipreux	0
Bannes	0
Mareuil en Brie	4

■ ***Nos conseils : dans la plupart des cas, un insecticide n'est pas justifié. Surveiller ces ravageurs sur variétés tardives si la météo s'améliore (remontée des températures).***

POIS

Stade gousses pleines.

Tordeuse

Des captures sont encore enregistrées et quelques pontes de nouveau observées mais le pois atteint la fin du stade de sensibilité (gousses pleines de tous les niveaux fructifères). Dans certains champs non traités, on peut dénombrer un bon nombre de chenilles (jusqu'à 28 chenilles sur 25 plantes). On peut constater sur le tableau ci-dessous que des postes ont atteint plus de 400 captures cumulées depuis le 15 mai ce qui n'était pas arrivé depuis de nombreuses années !

Total de tordeuses depuis le 15 /05

Lieu	Captures cumulées
08 Menil Annelles	743
Rethel	379
St Fergeux	671
Le Thour	294
10 Villery	759
St Pouange	555
51 Broussy le Petit	351
Cormicy	466
Somme-Vesle	410
La Cheppe	261
St Hilaire le Petit	436
Les Rivières Henruel	138

■ ***Nos conseils : fin des traitements insecticides.***

Maladies

Le mildiou reste assez fréquent avec parfois des symptômes importants. L'anthracnose et le botrytis ont fait leur apparition mais les attaques sont de très faible intensité. Le botrytis s'observe en parcelle non traitée sur l'extrémité des jeunes gousses des étages supérieurs. La rouille, quand elle est présente (secteur surtout de Châlons), commence à atteindre les étages supérieurs mais le temps frais n'est pas favorable à son explosion.

■ ***Nos conseils : aucun fongicide contre le botrytis et l'anthracnose n'est nécessaire. Dans les secteurs concernés par la rouille, si elle progresse dans les prochains jours, prévoir éventuellement un spécifique anti-rouille sachant que la rentabilité d'un traitement sur attaques tardives (fin juin-début juillet) n'est pas assurée.***

TOURNESOL

Stade boutons floraux.

Phomopsis

Le risque est certain. Les premières projections d'ascospores ont eu lieu (en faible quantité) et le modèle indique des contaminations de ces spores dès le 20 juin dans les secteurs concernés par cette maladie (Perthois, Tardenois, Aube).

■ ***Nos conseils : normalement, un fongicide a dû être réalisé au stade limite de passage du tracteur sur variétés sensibles dans les secteurs concernés. Si ce n'est déjà fait, appliquer le fongicide. Dans ce cas, choisir de préférence le Corvet Flow qui a un effet curatif de l'ordre de 12 jours.***

MAIS

Stade 8-10 feuilles à 1,2 m.

Pyrale

Le vol se poursuit mais compte-tenu des



BLE : pucerons : surveiller les variétés tardives.

POIS : fin des traitements insecticides (pucerons et tordeuses). Développement de la rouille.

TOURNESOL : risque phomopsis présent.

MAIS : pyrale : aucune ponte.

BETTERAVE, POIS, LUZERNE... dégâts de noctuelles (voir dernier avis).

Service Régional de la Protection des Végétaux
62 Avenue Nationale - La Neuvillette
BP 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Tel : 26.09.06.43 Fax : 26.87.14.64 ou 26.87.39.33

TARIF COURRIER 350 F - FAX 420 F - PAGE 1

conditions climatiques, aucune ponte n'a eu lieu.

Lieu	Captures cumulées
08 Beaumont en Argonne	7
Lumes	0
Mont Laurent	5
Rethel	6
St Fergeux	1
Le Thour	6
51 Pévy	1
Tramery	11
Aigny	2
Les Rivières Henruel	7

■ ***Nos conseils : le vol étant assez précoce, les premiers traitements pourraient avoir lieu dès le 5-6 juillet. Cependant, les conditions climatiques sont pour l'instant défavorables à la ponte. Aussi, cette date pourrait être retardée de plusieurs jours.***

Stockage des céréales ...

Il faut veiller au grain !

Au moment de rentrer la nouvelle récolte, il faut penser à lui assurer un entreposage dans les meilleures conditions.

Certaines mesures permettent de maintenir un état sanitaire convenable à l'intérieur des silos. Une partie d'entre-elles consiste à éliminer tout risque d'infection à l'entrée en stock. L'autre partie permet de surveiller le processus de stockage et d'intervenir rapidement si le besoin s'en fait sentir.

Précautions à prendre avant la mise en stock

Un nettoyage soigné des engins de récolte et des organes de circulation du grain devra être effectué. Les cellules seront également nettoyées, surtout au niveau des parois et les encoignures. On effectuera ensuite des pulvérisations plus ou moins copieuses avec des produits homologués (voir tableau ci-dessous). Les volumes pulvérisés dépendront de la nature du matériau :

- surfaces rugueuses et inégales : 20 l/100 m2
- surfaces lisses : poreuses 5 l/100 m2, non poreuses 2,5 l/100 m2. Les aérosols (nébulisations, fumées...) présentent l'avantage de répartir l'insecticide dans tous les endroits même ceux qui sont difficiles à atteindre.

Quelques mesures prophylactiques

Elles sont à respecter au moment et au début de l'entrée en silo.

- Eviter le mélange de la nouvelle récolte avec les reliquats de l'années précédente.
- Le grain doit être parfaitement sec et débarrassé de tout corps étranger.
- Surveiller de façon permanente la température et l'humidité.

Pour empêcher la formation de points d'échauffement, la ventilation du grain automatique ou manuelle (pelletage) est fortement conseillée. Cette opération devra être réalisée dès que le temps sera plus frais et encore sec. Elle pourra être appuyée par un changement de cellule qui continuera d'aérer le grain.

Les interventions

Elles doivent être adaptées à la durée et à la destination de la céréale.

- grain servant à la fabrication d'aliments du bétail : à cause de l'utilisation permanente, le traitement doit présenter le moins de risques possible. Le grain doit être ventilé au maximum ou brassé à la pelle pour les stockages à plat.

On pulvérise du Dichlorvos, de préférence sur le grain en mouvement. On pourra réutiliser ce grain au bout de 5 jours.

- stockage de longue et moyenne durée de 2 à 3 mois : on pourra utiliser le Malathion ou la Deltaméthrine

de 4 à 5 mois et plus : le Chlorpyriphos méthyl ou le Pyrimiphos méthyl.

Les blés biologiques ne sont pas exempts d'attaques de ravageurs. On pourra intervenir avec les Pyréthrines naturelles à raison de 3 g/tonne de matière active. La rémanence normale est de 3 mois.

Tableau des matières actives autorisées pour le traitement des locaux

Doses g/m2 ou g/m3	Chlorpyriphos Méthyl	Dichlorvos au DDVP	Malathion	Pyrimiphos Méthyl	Deltaméthrine
Surfaces (pour 1 m2)	0,5	1	0,5	0,2	0,75
Volumes (pour 100 m3)		7,5	4	7	
Durée d'action	longue, qqs semaines	courte, qqs heures	moyenne, qqs semaines	longue, qqs semaines	moyenne
Rapidité de la mort	faible, qqs jours	rapide, qqs heures	faible, qqs jours	faible, qqs jours	faible, qqs jours

Tableau des produits homologués pour le traitement des céréales stockées

Matières actives	Spécialités commerciales	Dose d'emploi au quintal	Persistance	Observations
Deltaméthrine	K-OBIOL ULV 6 et DELTAGRAIN	0,05 g	supérieure à 12 mois	très actif contre capucins des grains
Malathion	Nombreuses spécialités	0,8 g	4 à 7 semaines	actif contre charançons et silvains
Dichlorvos	Nombreuses spécialités	0,3 à 1 g/MA	2 jours à 2 semaines	actif sur certaines formes cachées à 1 g
Chlorpyriphos	NUVAGRAIN, NUVAGRAIN liquide NUVAN durée puvérisation NUVAN durée nébulisation	0,25 g/MA	6 mois	recommandé pour les stockages de longue durée
Pyrimiphos	PIRIGRAIN 50, PIRIGRINA 250, PIRIGRAIN poudre, ACTELLIC liquide	0,4 g/MA	6 mois	recommandé pour les stockages de longue durée